

Le président Directeur Générale du Groupe L'Anecdote, Jean Pierre Amougou Belinga, a été interdit de quitter le territoire camerounais.

L'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique, dans un article publié ce jour, révèle que le délégué général à la sûreté nationale (DGSN), Martin Mbarga Nguelle, a fait signifier au Zomloa des Zomloa, homme d'affaire proche du régime en place, qu'il ne pouvait pas quitter le Cameroun.

Selon ce journal basé à Paris, une enquête aurait été ouverte contre Jean pierre Amougou Belinga. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais le tabloïde croit savoir que les investigations sur le pape des médias « portent sur l'utilisation de l'argent public brassé »

237actu.com propose à ses lecteurs la lecture intégrale de cet article publié par Jeune Afrique

Cameroun: le vent tourne pour Amougou Belinga, homme d'affaires du système Biya.

Empêché de s'envoler pour la France mi-janvier, le patron de « L'Anecdote » est sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire. Une enquête est en cours, qui pourrait éclabousser ses nombreux amis au sein du gouvernement.

Le 15 janvier dernier, Jean-Pierre Amougou Belinga n'a pas dérogé à ses habitudes. C'est à bord d'un convoi constitué de plusieurs véhicules, accompagné par des membres de sa famille et d'une cour de flagorneurs éplorés, qu'il console par la non moins habituelle distribution de billets de banques, qu'il est arrivé à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Il y avait aussi Melissa, la troisième femme de ce polygame, épousée le 20 novembre dernier, avec le faste digne de sa puissance (plusieurs membres du gouvernement se sont bousculés à la noce).

Seulement voilà, ce jour-là, à Nsimalen, alors qu'il attend avant d'embarquer sur le vol d'Air France dans le salon d'honneur de l'aérogare, le patron du groupe L'Anecdote fait face à des policiers munis d'une interdiction de quitter le territoire. Ses documents de voyages, dont un passeport diplomatique centrafricain, lui sont retirés.

Utilisation d'argent public

Protestations, menaces... Rien n'ébranle les policiers, le voyageur doit renoncer. Remballant sa bagagerie de luxe, il quitte les lieux pour s'en retourner chez lui. Cet homme d'affaires proche des milieux du pouvoir connaît trop bien le système pour ne pas savoir que, dans sa situation, il vaut mieux se tenir tranquille. D'autant que le patron de la police, Martin Mbarga Nguélé, lui voue une inimitié proverbiale depuis l'affaire de l'enregistrement audio qui les a opposés courant 2021. Récemment « anobli » au sein de la notabilité traditionnelle Ewondo, Amougou Belinga y parlait de lui comme d'un « sujet ». Il sait que cet apparatchik ombrageux de 89 ans ne se fera pas prier pour le mettre aux arrêts.

Ce qui devrait inquiéter cet homme de réseau, c'est qu'aucun de ses contacts ne l'ait prévenu de l'existence de cette mesure prise à son encontre. Il est vrai que l'interdiction de sortir du territoire n'est pas notifiée aux intéressés. Mais dans la pratique, les personnalités sont généralement informées à l'avance pour leur éviter l'humiliation du refoulement. Que le secret ait été aussi bien gardé est de mauvais augure.

Une interdiction de sortir du territoire est consécutive à l'ouverture d'une enquête. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais selon des indiscrétions, les investigations portent sur l'utilisation de l'argent public qu'Amougou Belinga brasse, dans la mesure où ses entreprises vivent presque exclusivement de la commande publique. Les enquêteurs vont aussi se pencher sur la régularité des nombreux décaissements qu'il reçoit sous forme de subventions de l'État.

Le dernier scandale en date est consécutif à la circulation sur les réseaux sociaux d'un document dont le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze, a reconnu l'authenticité devant les sénateurs le 30 novembre. Le document en question fait état d'une subvention de 690 millions de F CFA (environ 1 million d'euros) à l'homme d'affaires en appui à un projet de création d'un institut universitaire.

Mayback, palaces et avions privés

Il faut dire qu'Amougou Belinga s'est, au fil des années, construit un véritable empire : en février 2020, il a racheté Télésud – basée à Paris – avec un chèque provenant de l'État du Cameroun. Il possède aussi quatre autres chaînes de télévision, dont Vision 4, déclinée en filiale à Brazzaville et à Bangui, et une radio, Satellite FM. Sans compter Vision Finance, un

établissement d'épargne et de crédit qu'il a lancé à grand renfort de publicité.

Ses amis du gouvernement ont longtemps jugé légitime d'aider à la création de champions nationaux. Sauf qu'Amougou Belinga est davantage connu pour le côté « bling bling » de ses déplacements en Mayback ainsi que pour son goût des avions privés et des palaces parisiens que pour ses talents de dirigeant d'entreprise. Ses sociétés ne publient pas de résultats. Aucune information ne filtre au sujet des comptes de Satellite FM ou de L'Anecdote. En revanche, selon une source interne, la filiale centrafricaine de Vison 4 serait sur le point de fermer ses portes.

Il cherche depuis toujours à étendre ses activités dans d'autres pays du continent. Le 9 janvier dernier, on l'a vu débarquer au Hilton de Yaoundé quelques heures avant le match d'ouverture de la CAN pour parler affaires avec Assoumani Azali, le président comorien. Sitôt l'entretien achevé, Amougou s'est empressé de diffuser la photo de la rencontre sur les réseaux sociaux. Peut-être ambitionne-t-il de prospecter dans l'archipel. D'autant qu'il n'a plus la cote en Guinée équatoriale et n'est plus le bienvenu au Togo.

Presse à scandales

L'horizon s'assombrit donc pour celui qui se présente comme un modèle de self made man, invité quasi permanent de sa chaîne Vision 4. Il ne se lasse pas de raconter son enfance difficile dans une bourgade à l'ouest de Yaoundé, d'où il est parti avec l'espoir de conjurer un destin familial de planteur de cacao avant de se fracasser sur le mirage de la ville. Puis, miracle, le voilà journaliste dans une feuille de chou tenue par Georges-Gilbert Baongla, personnage sulfureux de la « presse à gage » sévissant à Yaoundé, soi-disant « fils adultérin » du président Paul Biya, lequel n'a jamais condescendu à démentir un mensonge évident.

Amougou est ambitieux. Il finit par créer son propre journal, L'Anecdote, un hebdomadaire au positionnement incertain, naviguant au gré de ses intérêts. Un jour, il publie en une la liste des homosexuels de la République, citant nommément des dizaines de dignitaires. Scandale. Avalanche de procès. Alors que d'autre ont écopé de lourdes peines de prison pour un soupçon de diffamation, lui s'en sort sans passer une seule heure de garde à vue. Les plaignants ont été invités à retirer leurs plaintes.

Ironie de l'histoire, l'un d'entre eux, Grégoire Owona, sempiternel secrétaire général adjoint du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir), était l'un des invités de marque du mariage célébré le 20 novembre dernier. Amougou a des amis puissants parmi lesquels on compte le ministre de la Justice, Laurent Esso, le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze. Mais comme souvent à Yaoundé, quand le vent tourne, les amis se détournent. À moins que, pour les besoins de la cause, il n'est d'autre issue que la solidarité.

Georges Dougueli (Jeune Afrique)

ral du Groupe VISION 4, Jean Pierre Amougou Belinga a été interdit de quitter le territoire camerounais. L'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique, dans un article publié ce jour, révèle que le délégué général à la sûreté nationale (DGSN), Martin Mbarga Nguelle, a fait signifier au Zomloa des Zomloa, homme d'affaire proche du régime en place, qu'il ne pouvait pas quitter

le Cameroun.

Selon le journal basé à Paris, une enquête aurait été ouverte contre Jean pierre Amougou Belinga. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais le tabloïde croit savoir que les investigations sur le pape des médias « portent sur l'utilisation de l'argent public brassé »

237actu.com propose à ses lecteurs la lecture intégrale de cet article publié par Jeune Afrique

Cameroun: le vent tourne pour Amougou Belinga, homme d'affaires du système Biya

Empêché de s'envoler pour la France mi-janvier, le patron de « L'Anecdote » est sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire. Une enquête est en cours, qui pourrait éclabousser ses nombreux amis au sein du gouvernement.

Le 15 janvier dernier, Jean-Pierre Amougou Belinga n'a pas dérogé à ses habitudes. C'est à bord d'un convoi constitué de plusieurs véhicules, accompagné par des membres de sa famille et d'une cour de flagorneurs éplorés, qu'il console par la non moins habituelle distribution de billets de banques, qu'il est arrivé à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Il y avait aussi Melissa, la troisième femme de ce polygame, épousée le 20 novembre dernier, avec le faste digne de sa puissance (plusieurs membres du gouvernement se sont bousculés à la noce).

Seulement voilà, ce jour-là, à Nsimalen, alors qu'il attend avant d'embarquer sur le vol d'Air France dans le salon d'honneur de l'aérogare, le patron du groupe L'Anecdote fait face à des policiers munis d'une interdiction de quitter le territoire. Ses documents de voyages, dont un passeport diplomatique centrafricain, lui sont retirés.

Utilisation d'argent public

Protestations, menaces... Rien n'ébranle les policiers, le voyageur doit renoncer. Remballant sa bagagerie de luxe, il quitte les lieux pour s'en retourner chez lui. Cet homme d'affaires proche des milieux du pouvoir connaît trop bien le système pour ne pas savoir que, dans sa situation, il vaut mieux se tenir tranquille. D'autant que le patron de la police, Martin Mbarga Nguélé, lui voue une inimitié proverbiale depuis l'affaire de l'enregistrement audio qui les a opposés courant 2021. Récemment « anobli » au sein de la notabilité traditionnelle Ewondo, Amougou Belinga y parlait de lui comme d'un « sujet ». Il sait que cet apparatchik ombrageux de 89 ans ne se fera pas prier pour le mettre aux arrêts.

Ce qui devrait inquiéter cet homme de réseau, c'est qu'aucun de ses contacts ne l'ait prévenu de l'existence de cette mesure prise à son encontre. Il est vrai que l'interdiction de sortir du territoire n'est pas notifiée aux intéressés. Mais dans la pratique, les personnalités sont généralement informées à l'avance pour leur éviter l'humiliation du refoulement. Que le secret ait été aussi bien gardé est de mauvais augure.

Une interdiction de sortir du territoire est consécutive à l'ouverture d'une enquête. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais selon des indiscrétions, les investigations portent sur l'utilisation de l'argent public qu'Amougou Belinga brasse, dans la mesure où ses entreprises vivent presque exclusivement de la commande publique. Les enquêteurs vont aussi se pencher

sur la régularité des nombreux décaissements qu'il reçoit sous forme de subventions de l'État.

Le dernier scandale en date est consécutif à la circulation sur les réseaux sociaux d'un document dont le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze, a reconnu l'authenticité devant les sénateurs le 30 novembre. Le document en question fait état d'une subvention de 690 millions de F CFA (environ 1 million d'euros) à l'homme d'affaires en appui à un projet de création d'un institut universitaire.

Mayback, palaces et avions privés

Il faut dire qu'Amougou Belinga s'est, au fil des années, construit un véritable empire : en février 2020, il a racheté Télésud – basée à Paris – avec un chèque provenant de l'État du Cameroun. Il possède aussi quatre autres chaînes de télévision, dont Vision 4, déclinée en filiale à Brazzaville et à Bangui, et une radio, Satellite FM. Sans compter Vision Finance, un établissement d'épargne et de crédit qu'il a lancé à grand renfort de publicité.

Ses amis du gouvernement ont longtemps jugé légitime d'aider à la création de champions nationaux. Sauf qu'Amougou Belinga est davantage connu pour le côté « bling bling » de ses déplacements en Mayback ainsi que pour son goût des avions privés et des palaces parisiens que pour ses talents de dirigeant d'entreprise. Ses sociétés ne publient pas de résultats. Aucune information ne filtre au sujet des comptes de Satellite FM ou de L'Anecdote. En revanche, selon une source interne, la filiale centrafricaine de Vison 4 serait sur le point de fermer ses portes.

Il cherche depuis toujours à étendre ses activités dans d'autres pays du continent. Le 9 janvier dernier, on l'a vu débarquer au Hilton de Yaoundé quelques heures avant le match d'ouverture de la CAN pour parler affaires avec Assoumani Azali, le président comorien. Sitôt l'entretien achevé, Amougou s'est empressé de diffuser la photo de la rencontre sur les réseaux sociaux. Peut-être ambitionne-t-il de prospecter dans l'archipel. D'autant qu'il n'a plus la cote en Guinée équatoriale et n'est plus le bienvenu au Togo.

Presse à scandales

L'horizon s'assombrit donc pour celui qui se présente comme un modèle de self made man, invité quasi permanent de sa chaîne Vision 4. Il ne se lasse pas de raconter son enfance difficile dans une bourgade à l'ouest de Yaoundé, d'où il est parti avec l'espoir de conjurer un destin familial de planteur de cacao avant de se fracasser sur le mirage de la ville. Puis, miracle, le voilà journaliste dans une feuille de chou tenue par Georges-Gilbert Baongla, personnage sulfureux de la « presse à gage » sévissant à Yaoundé, soi-disant « fils adultérin » du président Paul Biya, lequel n'a jamais condescendu à démentir un mensonge évident.

Amougou est ambitieux. Il finit par créer son propre journal, L'Anecdote, un hebdomadaire au positionnement incertain, naviguant au gré de ses intérêts. Un jour, il publie en une la liste des homosexuels de la République, citant nommément des dizaines de dignitaires. Scandale. Avalanche de procès. Alors que d'autre ont écopé de lourdes peines de prison pour un soupçon de diffamation, lui s'en sort sans passer une seule heure de garde à vue. Les plaignants ont été invités à retirer leurs plaintes.

Ironie de l'histoire, l'un d'entre eux, Grégoire Owona, sempiternel secrétaire général adjoint du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir), était l'un des invités de marque du mariage célébré le 20 novembre dernier. Amougou a des amis puissants parmi lesquels on compte le ministre de la Justice, Laurent Esso, le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze. Mais comme souvent à Yaoundé, quand le vent tourne, les amis se détournent. À moins que, pour les besoins de la cause, il n'est d'autre issue que la solidarité.

Georges Dougueli (Jeune Afrique)